

Archevêché de Montréal, 2 mai 1890.

Mgr Jacques Janvier Vinet, ancien curé du Sault-au-Récollet, décédé ce matin à la résidence St-Janvier, appartenait à la Société d'une messe.

J. M. ENARD, Ptre, *Chancelier*.

DECRET DE CANONISATION

DU

BIENHEUREUX JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE

*Fondateur de la Congrégation des Frères des Ecoles
Chrétiennes (Rouen) France*

Sur les instances du Frère Robustianis, de la Congrégation des Frères des Ecoles chrétiennes, Postulateur de la cause de la canonisation du susdit Bienheureux Jean-Baptiste de la Salle, l'Eminentissime et Révérendissime Seigneur cardinal Thomas-Marie Zigliara, Rapporteur de la cause de ce même Bienheureux dans les sessions ordinaires de la Congrégation des Rites Sacrés, tenues au Vatican, le jour ci-dessous indiqué, ayant proposé le Doute suivant, à savoir : *S'il y a lieu de signer la Commission de reprise de la cause dans le cas et pour l'effet dont il s'agit ?*

Les Eminentissimes et Révérendissimes Pères membres de la Sacrée Congrégation, après avoir tout examiné avec soin, et après avoir entendu le R. P. D. Augustin Caprara, Promoteur de la Foi, ont été d'avis de souscrire : *affirmativement, si N. T. S. P. le Pape le juge à propos*. Le 17e jour de décembre 1889.

Tout cela ayant été fidèlement rapporté à Notre Très Saint Seigneur le Pape Léon XIII par le Secrétaire soussigné, Sa Sainteté, ratifiant l'avis de la Sacrée Congrégation, a daigné signer de sa propre main *la Commission de Reprise de la cause du Bienheureux Jean-Baptiste de la Salle, confesseur*. Le 22e jour de janvier 1890.

C. Cardinal ALOISI MASELLA,

Préfet de la Sacrée Congrégation des Rites.

(Place du Sceau).

VINCENT NUSSI,

Secrétaire de la Sacrée Congrégation des Rites.

La bonté du Seigneur, au lieu de nous accorder ce que nous souhaitons, nous donne souvent quelque chose qui vaut mieux.

S. AUGUSTIN.